

OBJET DE LA CELLULE DE SYNTHÈSE :

La cellule de synthèse a pour objet :

- De faire intégrer sur les fonds de plans de synthèse les besoins coordonnés et harmonisés des entreprises des corps d'état technique en matière de réservations et trémies.
- De coordonner, entre les lots techniques, les tracés de réseaux passage gaines, chemins de câbles, tuyauteries et gravitaires et d'établir les plans de synthèses des réseaux par compilation des fichiers des divers lots techniques.
- De coordonner entre les plans de plafonds techniques et les lots techniques, l'incorporation des terminaux divers (bouches, grilles, diffuseurs, luminaires, spots et équipements de toute nature) dans les ouvrages de parachèvement (plafonds techniques).
- De mener à bien, dans le respect du projet architectural et technique, la coordination spatiale qui a pour but d'obtenir un fonctionnement satisfaisant de tous les systèmes, de bonnes possibilités d'accès pour la maintenance et un encombrement compatible avec une bonne exploitation de l'ouvrage.

Début de la mission de synthèse

- Prendre connaissance du dossier (pièces écrites et dossier de plans)
- Mettre au point l'organisation de la synthèse avec les corps d'états et diffuser le règlement de la cellule de synthèse avec les fiches questions, bordereaux, etc. .
- Mettre au point le planning de synthèse.
- Rencontrer le bureau d'étude gros œuvre pour se mettre en accord sur les possibilités de réservations.
- Relancer les corps d'état, pour garantir la date de remise et la qualité de leurs études.
- Préparer le découpage géographique des fichiers, le cartouche et les nomenclatures.
- Mettre en place la charte graphique, la faire valider et paramétrer l'outil d'assemblage.
- Paramétrage des outils informatiques de synthèse.
- Récupérer, assembler, contrôler la cohérence des fichiers architecte et bureau d'étude gros œuvre.
- Préparer les fonds de plans de synthèse.

Phase synthèse

A partir des études de chaque corps d'état et en collaboration étroite avec les entreprises désignées :

- Faire l'étude détaillée des trémies.
- Faire la synthèse des réseaux en plans.
- Faire les coupes de synthèse.
- Faire la synthèse des réservations.
- Faire la synthèse des terminaux.
- Assurer le travail de coordination (tenue du planning) et l'administratif correspondant.
- Assurer les réunions de synthèse et la rédaction des comptes rendus.
- Assurer les relances et approbations.
- Faire les compilations, et autres tâches à effectuer par le technicien DAO.
- Constituer et remettre le dossier final.